NORFLIX
FORMATION

PROGRAMME DE FORMATION

SÉRIE INCENDIE · SAISON 3

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

Intervenir, évacuer, prévenir.

✓ Certifié Qualiopi 2026 | Tout niveau | 7 heures | FEU RÉEL | Présentiel

▶ Réserver une session

ⓘ Devis sur demande



Synopsis

Les Équipiers de Première Intervention sont les premiers maillons de la chaîne de secours. Ils **maîtrisent un début d'incendie**, **participent à l'évacuation** et **veillent au quotidien** au bon état des moyens de secours, en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

Objectifs généraux

- Acquérir les connaissances fondamentales sur le feu et les moyens d'extinction
- Intervenir rapidement et en sécurité sur un début d'incendie
- Contribuer à une évacuation rapide et sécurisée
- Participer à la prévention incendie au quotidien

DURÉE
7 heures

EFFECTIF
1 à 12 personnes

PUBLIC
Salariés désignés par l'employeur comme Équipiers de Première Intervention

PRÉREQUIS
Aucun prérequis technique. Compréhension du français nécessaire.

TARIF
Sur devis

MODALITÉ
Présentiel

Compétences visées

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

1. **Citer** le cadre réglementaire et les missions de l'EPI
2. **Expliquer** le triangle du feu, les modes de propagation et les dangers des fumées
3. **Choisir et mettre en œuvre** l'extincteur ou le RIA adapté en toute sécurité
4. **Appliquer** la conduite à tenir de l'entreprise : alarme, alerte, coupure des énergies, accueil des secours
5. **Appliquer** la méthodologie d'évacuation (guide-file, serre-file, responsable)
6. **Réaliser** les vérifications visuelles des moyens de secours et des cheminements, et signaler les anomalies
7. **Contribuer** à la préparation et au débriefing des exercices d'évacuation

Épisodes

PROGRAMME DE FORMATION · 7 HEURES

PARTIE 1 Théorie · en salle

1 ÉPISODE 1

Le cadre et les missions

- Obligations de l'employeur et du salarié
- Les missions de l'EPI et sa place dans l'organisation sécurité

2 ÉPISODE 2

Le feu

- Causes et conséquences d'un incendie
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les classes de feu

3 ÉPISODE 3

Les moyens d'extinction

- Extincteurs et RIA : rôles, effets et règles de sécurité
- Les limites de l'intervention : savoir renoncer et se replier

4 ÉPISODE 4

La conduite à tenir

- L'alarme et l'alerte
- Coupure des énergies et fermeture des portes
- L'accueil et le guidage des secours

5 ÉPISODE 5

L'évacuation

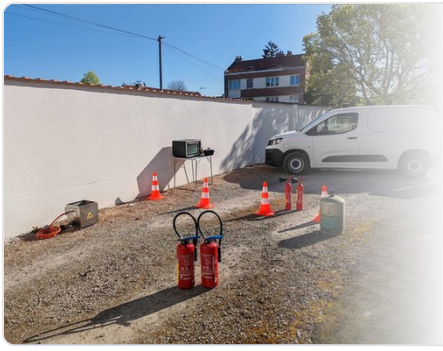
- Techniques d'évacuation et dangers des fumées
- Rôles du guide-file, du serre-file et du responsable
- Point de rassemblement et comptage

6 ÉPISODE 6

La prévention au quotidien

- Vérifications visuelles : extincteurs, BAES, issues, cheminements, consignes affichées
- Signalement des anomalies (la vérification annuelle réglementaire reste réalisée par un technicien qualifié)
- Appui à l'employeur pour la préparation et le débriefing des exercices

PARTIE 2 Pratique · sur le terrain



7 ÉPISODE 7

Sur l'aire de feu

- Création d'une **aire de feu sécurisée** et balisage de la zone
- Règles de sécurité pour la mise en œuvre des extincteurs
- **Extincteur à eau pulvérisée + additif** sur bac à feu
- **Extincteur CO_2** sur appareil électroménager
- Simulation d'un **feu de friteuse**
- *Selon la demande et les équipements : extincteur à poudre, RIA*

8 ÉPISODE 8

Ronde de vérification

- Visite de l'établissement avec check-list
- Déclencheurs d'alarme, commandes de désenfumage, coupures des énergies
- Moyens d'extinction : extincteurs, RIA, remorque poudre…
- *Selon les équipements de votre établissement*

9 ÉPISODE 9

Scénario complet

- Découverte du feu → alerte → attaque → évacuation → accueil des secours
- Progression en **zone enfumée** (fumée froide)
- Débriefing collectif

Dans les coulisses

MÉTHODES, MOYENS ET MODALITÉS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théorie : exposé interactif, études de cas, ludopédagogie (jeux de cartes), quiz interactif.
Pratique : mises en situation sur **feu réel** (générateur de flammes écologique), ronde de vérification sur site et **scénario d'intervention complet** en zone enfumée.



NOTRE MATÉRIEL D'AIRE DE FEU

MATÉRIEL · THÉORIE

- Diaporama alternant vidéos et diapositives
- Jeux de cartes thématiques
- Fiches ressources numériques
- Check-list de vérification EPI

MATÉRIEL · PRATIQUE

- Extincteurs à eau pulvérisée et CO_2
- Bac à flammes écologique
- Four et friteuse
- Balisage de la zone de feu
- Machine à fumée et/ou fumigène
- Chasubles guide-file, serre-file et responsable d'évacuation

BESOINS EN INTRA-ENTREPRISE

- Une **salle dédiée** avec projection, pour suivre le diaporama dans de bonnes conditions
- Un **espace extérieur** pour réaliser les exercices sur feu réel

Infos pratiques

AVANT DE LANCER LA SÉANCE

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- **Positionnement** en début de formation (quiz)
- **Évaluation continue** par des ateliers pratiques : compréhension théorique et manipulation
- **Évaluation des acquis** en fin de formation
- **Questionnaire de satisfaction** à chaud

SANCTION

Attestation de fin de formation (avec résultat de l'évaluation des acquis) et attestation d'assiduité. Formation à reporter par l'employeur sur le **registre de sécurité**.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

Exercices d'évacuation **au moins tous les 6 mois** (art. R.4227-39 du Code du travail). **Recyclage annuel** recommandé.

LIEU DE FORMATION

Intra-entreprise : dans vos locaux, en présentiel. Méthode privilégiée pour adapter la formation à votre établissement.
Inter-entreprise : en centre de formation.

DÉLAI D'ACCÈS

Formation réalisée dans un délai maximum de **3 mois** après validation de la demande.

TARIF

Sur devis

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap, **Alexis HENNART**, pour étudier ensemble les adaptations possibles : **contact@norflix.fr** · 06 27 68 41 73.

RÉVISIONS

Les stagiaires accèdent à l'**espace ressources personnalisé** de la formation sur **norflix.fr** pour réviser quand ils le souhaitent.

DOCUMENT NÉCESSAIRE

Aucun justificatif n'est demandé pour participer à cette formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail : art. **R.4227-28 et suivants**, dont R.4227-38 et R.4227-39
- Règlement de sécurité incendie des ERP : arrêté du 25 juin 1980, art. **MS 46**
- Règle **APSAD R6** (référentiel CNPP, recommandation des assureurs)